

M. Thompson: Je n'y peux rien, si vous êtes incapable de comprendre.

M. Osler: Il a peut-être parfois quelque chose à dire, mais je n'ai pas eu la chance d'être ici à ces moments-là. Je veux féliciter le ministre des Finances (M. Turner) de son budget. A mon avis, c'est un budget satisfaisant et fort positif qui montre quelles sont les visées du gouvernement.

L'hon. M. Dinsdale: Les élections.

M. Osler: Tout d'abord, il veut aider la population, selon nos moyens. Deuxièmement, le budget reconnaît que le pays doit subvenir à ses besoins s'il veut être en mesure de secourir qui que ce soit. Ce sont deux pensées positives et humanitaires qui viennent à l'idée d'un gouvernement. Le gouvernement a formulé dernièrement deux déclarations de principe importantes, une concernant le budget et l'autre sur la question de l'emprise étrangère. Les deux déclarations auront des répercussions à long terme pour toutes les régions du pays, mais en particulier dans l'Ouest qui a besoin de tous les capitaux qu'il peut obtenir et qui doit assurer l'expansion de son industrie manufacturière et de transformation.

Quant à la déclaration sur l'emprise étrangère, le gouvernement a donné avis que les Canadiens qui ont le contrôle d'une entreprise ne seront plus autorisés à la céder à des intérêts étrangers, sauf si cette transaction est conforme à l'intérêt national. Cette position me paraît inattaquable.

Dans son budget, le gouvernement a pris des mesures, compte tenu des moyens du pays, pour accorder des avantages supplémentaires aux citoyens âgés et aux invalides. Contrairement à certains utopistes qu'on trouve à la Chambre, il a par la même occasion pris les dispositions nécessaires pour s'assurer que l'assiette fiscale dont ces avantages dépendent continuera de croître. Seul l'être humain compte, monsieur l'Orateur. La première tâche du gouvernement est aujourd'hui de faire quelque chose pour les citoyens, qu'il s'agisse de personnes âgées, malades ou d'autres qui, pour une foule de raisons, ont besoin d'aide soit pour le logement, le bien-être et le renouvellement urbain ou pour résoudre un tas d'autres problèmes.

J'ai un seul reproche à faire à la disposition budgétaire touchant les vieillards et les invalides. Je ne veux pas laisser la Chambre en reprenant les observations judiciaires faites hier par mon collègue, le député de St. Paul (M. Wahn). Selon lui, aussi loin qu'on remonte dans le temps en ce qui concerne l'indexation des revenus sur l'indice du coût de vie, il est illogique de ne pas aller jusqu'au bout. Il a souhaité que le régime de pensions du Canada et celui des rentes du Québec obéissent aux mêmes dispositions et qu'ils se rattachent à l'indice effectif du coût de la vie, au lieu d'être assujettis à une majoration de 2 p. 100. Il a demandé au ministre des Finances et à celui du Revenu national (M. Gray) de modifier la loi qui interdit aujourd'hui aux régimes de retraite privés de prévoir une majoration supérieure à 2 p. 100 qui soit en même temps déductible aux fins d'impôt. Voilà un domaine où l'on pourrait parfaire les très bonnes dispositions prises en faveur des vieillards et des invalides.

Le Canada ressemble, dans un sens, à un énorme moteur à combustion interne couplé à une dynamo génératrice de courant. Si l'on surcharge cette dynamo par une consommation excessive d'électricité, elle brûlera et l'obscurité complète s'ensuivra. D'autre part, si l'on falsifie le carburant qui l'alimente, rien ne marchera plus et l'obscu-

rité règnera encore une fois. L'indispensable secteur public du Canada, est couplé à la génératrice. Le secteur privé, quant à lui, l'alimente en carburant. Si l'on veut produire plus d'énergie dans l'intérêt du plus grand nombre dans un Canada en pleine croissance, il faut s'assurer une source de ravitaillement. Je félicite donc le gouvernement d'avoir, dans son dernier budget, affecté un demi milliard de dollars à la création d'emplois permanents dans le secteur privé.

• (1620)

Nos industries extractives bénéficient maintenant, dans l'ensemble, de stimulants fiscaux suffisants pour maintenir l'exploration et le développement à un niveau satisfaisant; les industries de services s'en tirent bien également. Donc, quant au 500 millions de dollars affectés au secteur privé, les modifications fiscales en faveur des industries de fabrication et de transformation, sont les plus importantes des mesures prises.

En outre, cette initiative s'inscrit tout à fait dans le plan d'action du gouvernement depuis une dizaine d'années destiné à favoriser toujours davantage l'industrie des produits finis au Canada. Je n'ai pas eu le temps d'examiner les chiffres, mais la proportion de nos produits manufacturés par rapport à nos exportations de matières premières a continuellement augmenté. Elle est si ma mémoire est fidèle, passée, de 12 p. 100 à environ 40 p. 100 au cours de la dernière décennie. La proposition budgétaire vise à suivre cette tendance et à la favoriser, car plus nous usinerons nos produits au Canada, plus il y aura d'emplois. Autrement dit, nous devons nous efforcer de recourir aux gens spécialisés pour le développement de nos ressources—et nous devons ajouter à cela un troisième élément vital, l'art de la vente, si nous ne voulons pas rester indéfiniment des coupeurs de bois et des porteurs d'eau jusqu'à l'épuisement de nos ressources.

Passons maintenant à l'Ouest du Canada. Tous les gens sérieux s'inquiètent de voir à quel point nous sommes tributaires de l'exportation de nos matières premières. Le premier ministre de l'Alberta déclarait que le progrès de sa province dépendra désormais de la façon dont on la guidera au cours de la période de transition à partir d'une économie primaire à une économie équilibrée, fondée à parts égales sur les ressources naturelles et les industries secondaires de fabrication. Le premier ministre de la Saskatchewan a dit que son gouvernement se préoccuperait surtout, désormais, d'entreprises de transformation avancée des produits agricoles et autres matières premières. Le premier ministre de la Colombie-Britannique a pris de son côté des initiatives pour assurer, à l'intérieur de la province, une transformation de plus en plus poussée des produits forestiers d'exportation.

Même dans ma province, le Manitoba, on s'est efforcé de s'attaquer à ce problème. Plusieurs tentatives ont réussi, malgré les maladresses du gouvernement conservateur précédent, qui a engouffré une centaine de millions de dollars dans le complexe industriel jusqu'ici infructueux de Le Pas, et malgré les politiques fiscales du gouvernement néo-démocrate actuel au pouvoir dans cette province—je dois dire que je ne les comprends pas toujours—qui, s'il faut en croire l'opinion commune, irait jusqu'à taxer l'air que respirent les Manitobains. Vous le savez, monsieur l'Orateur, le Manitoba s'étend à travers l'une des grandes voies de migration qu'empruntent les oies et les canards. Bientôt, je pense, on tentera de soumettre à l'impôt les oies et les canards qui utilisent ce corridor aérien deux fois par an. Attendez; cela arrivera.